

Procès verbal

Le vendredi 13 mars 2026 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Madame Dominique VINAY.

Secrétaire de la séance : Monsieur Olivier BARNIER

Présents : Madame Dominique VINAY, Monsieur Pascal LAPEYRE, Monsieur Eric VINAY, Monsieur Olivier BARNIER, Monsieur Joël LAPEYRE, Monsieur Laurent GRANON, Madame Hélène BLACHE, Monsieur Émile MALICORNE

Représentés : Monsieur Pascal DIOTTE représenté par Monsieur Pascal LAPEYRE

Absents et excusés : Monsieur Denis LE CAPITAINE

Départ de Mme BLACHE Hélène à 19h46

Ordre du jour :

Délibérations

- Vote du CFU Budget principal 2025
- Vote du CFU Budget Annexe 2025
- Vote des taux d'imposition
- Vote du budget Principal 2026
- Vote du Budget Annexe Eau 2026

Questions diverses

Délibérations du conseil :

1. Délibération sur le compte unique financier - COMMUNE DE PONTAIX 2025 (N° 2026_DE_008)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	469 576,21	0,00	5 138,85	0,00	474 715,06
Opérations exercice	105 475,40	165 056,79	46 865,09	18 641,08	152 340,49	183 697,87
Total	105 475,40	634 633,00	46 865,09	23 779,93	152 340,49	658 412,93
Résultat de clôture		529 157,60	23 085,16			506 072,44
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	529 157,60	23 085,16	0,00	0,00	506 072,44
Résultat définitif		529 157,60	23 085,16			506 072,44

Dominique VINAY se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Dominique VINAY vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Dominique VINAY pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

2. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - COMMUNE DE PONTAIX 2025 (N° 2026_DE_009)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	469 576,21
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	151 608,15
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	59 581,39
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	529 157,60
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	529 157,60
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00

Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	23 085,16
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	506 072,44
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

3. Délibération sur le compte unique financier - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2025 (N° 2026_DE_010)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	194 633,47	0,00	37 758,59	0,00	232 392,06
Opérations exercice	22 292,75	24 629,17	61 742,59	15 514,76	84 035,34	40 143,93
Total	22 292,75	219 262,64	61 742,59	53 273,35	84 035,34	272 535,99
Résultat de clôture		196 969,89	8 469,24			188 500,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	196 969,89	8 469,24	0,00	0,00	188 500,65
Résultat		196 969,89	8 469,24			188 500,65

définitif						
-----------	--	--	--	--	--	--

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Le Maire vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

4. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2025 (N° 2026_DE_011

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	194 633,47
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	27 490,74
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	2 336,42
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	196 969,89
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	196 969,89
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	8 469,24
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	188 500,65
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

5. vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2026 (N° 2026_DE_012BIS)

Annule et remplace DE_2026_012 suite à erreur de saisie

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Madame le Maire expose qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2026 sur chacune des taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de fixer les taux d'imposition en 2026 à :

- TFB : 25.88 % ;
- TFPNB : 59.93 % ;
- TH : 14.22 %;

Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

6. Délibération sur le budget primitif - COMMUNE DE PONTAIX 2026 (N° 2026_DE_014)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la COMMUNE DE PONTAIX,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la COMMUNE DE PONTAIX pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 216 091,60

En dépenses à la somme de : 1 216 091,60

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	36 000.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 390.00
014	Atténuations de produits	29 544.00
023	Virement à la section d'investissement	278 153,53
042	Section à section	6 796,47
65	Autres charges de gestion courante	311 197,44
66	Charges financières	375.00
67	Charges spécifiques	0.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	668 456,44

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	506 072,44
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	343.00
73	Impôts et taxes	26 736.00
731	Fiscalité locale	60 903.00
74	Dotations et participations	68 392.00
75	Autres produits de gestion courante	5 890.00
76	Produits financiers	120.000
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	668 456,44

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	23 085,16
16	Emprunts et dettes assimilées	3 900.00
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00
204	Subventions d'équipement versées	21 150
21	Immobilisations corporelles	500.00
23	Immobilisations en cours	449 000.00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	547 635,16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	278 153,53
040	Section à section	6 796,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 085,16
13	Subventions d'investissement	239 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	400.00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	547 635,16

ADOPTE A LA MAJORITE

Votes pour : 8
suite au départ de Mme BLACHE
Hélène avant le vote

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : Adoptée

7. Délibération sur le budget primitif - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2026 (N° 2026_DE_015)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 317 423,89

En dépenses à la somme de : 317 423,89

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	32 300.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 000.00
014	Atténuations de produits	2 500.00
042	Section à section	16 107.00
65	Autres charges de gestion courante	157 313,93
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 626,72
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		212 847,65

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	188 500,65

042	Section à section	4 847.00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 500.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		212 847,65

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	8 469,24
040	Section à section	4 847.00
041	Opérations patrimoniales	8 000.00
20	Immobilisations incorporelles	38 260.00
23	Immobilisations en cours	45 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		104 576,24

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	16 107.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 469,24
13	Subventions d'investissement	80 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		104 576,24

ADOPTE A LA MAJORITE

Votes pour : 8
suite au départ de Mme BLACHE
Hélène avant le vote

Vote contre : 0

Vote(s) abstention : 0

Délibération : adoptée

Madame Dominique VINAY
Président de séance

Monsieur Olivier BARNIER
Secrétaire de séance